

Annexe III
Calendrier de mise en œuvre de l'avis du CMDh

Calendrier de mise en œuvre de l'avis du CMDh

Adoption de l'avis du CMDh par consensus:	Réunion du CMDh de mars 2026
Transmission des traductions des annexes de l'avis aux autorités nationales compétentes le:	24 avril 2026
Mise en œuvre de la position par les États membres le:	24 mai 2026